CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E62161** **VALABLE JUSQU'AU** **16/10/2027**

ÉDITÉ LE 30/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/1963

Raison sociale : ZWICKERT

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 30/06/2004

Capital : 110 000

9 AVENUE DE LA FOIRE AUX VINS
68000 COLMAR

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COLMAR 916 320 765

Siret : 916 320 765 00024

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 4020047

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1/238993

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1/238993

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 03 89 21 61 71 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
FERDER CHRISTIAN PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : c.ritzenthaler@tourgest.fr

Effectif moyen : 31 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 870 000 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2113	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité supérieure)	31	17/10/2024
2142	Réparation en maçonnerie et en béton armé		17/10/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/10/2026 14:50

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.